

**Compte-rendu de séance du Conseil municipal**

**Séance du vendredi 28 mai 2021**

L'an 2021 et le 28 mai à 18 heures, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie, sous la présidence de BORGEO Martine, Maire.

**Présents** : Mme BORGEO Martine, Maire, Mmes : FONTAINE Stéphanie, GOURJON Josiane, LIMERMONT Roselyne, MM : BRIAL Fabrice, DOCHY François, GRÉVIN Thierry, KACEL Philippe, VERVAEKE François, VUILLERMOZ Yoland

Excusés : Mme ANCIEUX Delphine, Mme BOUHERAOUA Delphine, Mme DERRIENNIC Véronique, M. HUILARD Hugues

**Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 14
- Présents : 10

**Date de la convocation** : 20/05/2021

**Date d'affichage** : 20/05/2021

**Acte rendu exécutoire**

après dépôt en PRÉFECTURE DE BEAUVAIS  
le : 01/06/2021

**A été nommée secrétaire** : Mme FONTAINE Stéphanie

**Objet des délibérations**

**SOMMAIRE**

2021\_27 - Délibération Décision Modificative TVA Tourbières

2021\_28 - Délibération Décision Modificative Adhésion ADTO

2021\_29 - Délibération Prix du repas de la cantine

2021\_30 - Délibération Convention paie à façon avec le Centre de Gestion de l'Oise

2021\_31 - Délibération Travaux au n° 2 Chemin des Tourbières

2021\_32 - Délibération Tenue des bureaux de vote les 20 et 27 juin 2021

**DIVERS**

Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 9 avril 2021 : le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

**2021\_27 - Délibération Décision Modificative TVA Tourbières**

La Trésorerie demande de procéder à une décision modificative afin de solder le compte de TVA des Tourbières. Pour cela, sur le budget de la commune, il faut mandater 386 euros en dépenses de fonctionnement au compte 678 et titrer 386 euros en recettes de fonctionnement au compte 7788. Madame le Maire demande l'accord du Conseil municipal qui accepte à l'unanimité.

À l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

### **2021\_28 - Délibération Décision Modificative Adhésion ADTO**

Afin d'adhérer à l'ADTO (Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise), une décision modificative doit être prise en débitant le compte 21318 au profit du crédit du compte 271 pour un montant de 150 euros. Madame le Maire demande l'accord du Conseil municipal qui accepte à l'unanimité.

À l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

### **2021\_29 - Délibération Prix du repas de la cantine**

Le prix actuel d'un repas à la cantine est de 3,60 euros. Face au coût réel du service de la cantine et au déficit qu'il implique, Madame le Maire propose une augmentation de 10 centimes d'euros à la rentrée prochaine.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité l'augmentation du prix de la cantine.

À compter de la rentrée, le prix de la cantine sera fixé à 3,70 euros le repas.

À l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

### **2021\_30 - Délibération Convention paie à façon avec le Centre de Gestion de l'Oise**

Face à la complexité de réaliser les fiches de paie dans un contexte juridique en perpétuel changement, Madame le Maire propose de passer une convention de paie à façon avec le Centre de Gestion de l'Oise pour lui déléguer la réalisation des fiches de paie des quatre agents et des trois élus de la commune. Le coût serait ainsi de 6 euros par fiche de paie.

M. Thierry GRÉVIN précise que le coût de ce type de service dans le privé est bien supérieur.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de passer cette convention de paie à façon avec le Centre de Gestion de l'Oise.

Par ailleurs, le Conseil municipal autorise Madame le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

À l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

### **2021\_31 - Délibération Travaux au n° 2 Chemin des Tourbières**

La société Gamba pour RFF va engager des travaux dans la maison dite du PN n° 2. Il restera à effectuer divers travaux d'assainissement, de peinture, de pose de carrelages, etc.

Madame le Maire précise qu'elle a déjà reçu plusieurs demandes de location pour cette maison. Aussi, elle interroge le Conseil municipal afin de pouvoir poursuivre les travaux restants.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, donne son accord à l'unanimité et autorise Madame le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

À l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

### **2021\_32 - Délibération Tenue des bureaux de vote les 20 et 27 juin 2021**

Madame le Maire remercie les personnes déjà inscrites sur les tableaux de tenue de bureaux de vote pour les prochains scrutins des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin prochains et demande aux conseillers non encore inscrits de se positionner sur les créneaux horaires encore libres.

**TENUE DU BUREAU DE VOTE DES ÉLECTIONS  
DÉPARTEMENTALES**

1er TOUR

**DIMANCHE 20  
JUN 2021**

8h - 10h30	Martine BORGEO	Stéphanie FONTAINE	Benoît FELLER
10h30 - 13h	Martine BORGEO	Philippe KACEL	Isabelle KACEL
13h - 15h30	Martine BORGEO		
15h30 - 18h	Martine BORGEO	Stéphanie FONTAINE	Benoît FELLER

**TENUE DU BUREAU DE VOTE DES ÉLECTIONS  
DÉPARTEMENTALES**

2ème TOUR

**DIMANCHE 27  
JUN 2021**

8h - 10h30	Martine BORGEO	Stéphanie FONTAINE	Roselyne LIMERMONT
10h30 - 13h	Martine BORGEO	Philippe KACEL	Isabelle KACEL
13h - 15h30	Martine BORGEO		
15h30 - 18h	Martine BORGEO		

**TENUE DU BUREAU DE VOTE DES ÉLECTIONS  
RÉGIONALES**

1er TOUR

**DIMANCHE 20  
JUN 2021**

8h - 10h30	François VERVAEKE	Thierry GRÉVIN	Fabrice BRIAL
10h30 - 13h	François VERVAEKE	Josiane GOURJON	
13h - 15h30	Yoland VUILLERMOZ	François DOCHY	
15h30 - 18h	Yoland VUILLERMOZ	François DOCHY	

**TENUE DU BUREAU DE VOTE DES ÉLECTIONS  
RÉGIONALES**

2ème TOUR

**DIMANCHE 27  
JUN 2021**

8h - 10h30	François VERVAEKE	Thierry GRÉVIN	Fabrice BRIAL
10h30 - 13h	François VERVAEKE	Josiane GOURJON	
13h - 15h30	Yoland VUILLERMOZ	François DOCHY	
15h30 - 18h	Yoland VUILLERMOZ	François DOCHY	

**DIVERS :**

✿ Travaux de végétalisation au cimetière : attente de deux devis. Une demande de subvention sera effectuée et présentée lors du prochain conseil municipal. Dans le cadre des travaux envisagés pour le terrain de tennis, M. Fabrice BRIAL pourra éventuellement demander un autre devis à M. LESUEUR si l'offre de service semble pertinente et raisonnable.

✿ Projet de marché de producteurs locaux aux tourbières : Madame le Maire fait part d'un récent échange qu'elle a eu avec un producteur de miel qui recherche avec d'autres producteurs de la région un lieu pour un grand marché de Noël. Le site des Tourbières avec sa buvette pourrait être un lieu idéal pour un tel marché fermier avec la possibilité d'y adjoindre des animations diverses (jeux, concerts, spectacles...).

✿ Madame le Maire fait part au Conseil municipal du courrier d'un couple d'administrés qui se plaint de la vitesse excessive des voitures sur la route départementale rue de Montel. Madame le Maire a fait lecture de sa réponse qui informe du projet de voie douce et de l'étude qui sera engagée.

✿ Retours sur réunions diverses : M. BRIAL fait part des nombreuses manifestations envisagées par la Communauté de Communes du Pays de Bray malgré le contexte de crise sanitaire actuel.

✿ Date du prochain Conseil municipal : samedi 3 juillet 2021 à 11h00.

Séance levée à : 19 :15

En mairie, le 31/05/2021  
Le Maire  
Martine BORGEO